



Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

TSX

ARB

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales informations financières, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du Fonds. Pour obtenir un exemplaire gratuit des états financiers intermédiaires ou annuels, veuillez composer le 1 855 892-0740, écrire à Accelerate Financial Technologies Inc., a/s Accelerate Client Services, Suite 310, 140 10 Avenue SE, Calgary (Alberta) T2G 0R1, ou consulter notre site Web (<https://accelerateshares.com>) ou celui de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

Fonds d'arbitrage Accelerate

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2023

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'arbitrage Accelerate (le « Fonds » ou « ARB ») vise à réaliser une croissance du capital à long terme et un rendement corrigé du risque supérieur à l'indice S&P Merger Arbitrage Index. Sa stratégie de placement axée sur l'arbitrage consiste à investir principalement dans des titres cotés en bourse (actions, titres de créance et instruments dérivés) de sociétés visées par des fusions ou des opérations sur titres, tout en vendant à découvert des titres cotés en bourse (actions, titres de créance et instruments dérivés) de sociétés agissant comme acheteur dans des fusions ou des opérations sur titres. Le notional total des dérivés utilisés à des fins autres que de couverture ne peut pas dépasser les limites permises par les lois sur les valeurs mobilières applicables. ARB a obtenu une dispense lui permettant de vendre des titres à découvert dont la valeur de marché totale peut s'élever jusqu'à 100 % de sa valeur liquidative.

Afin d'atteindre son objectif de placement, ARB mène une stratégie de placement axée sur l'arbitrage de fusions. Cette stratégie consiste à prendre des positions acheteur sur des titres cotés en bourse (actions, titres de créance et instruments dérivés) de sociétés visées par des fusions ou des opérations sur titres, tout en vendant à découvert des titres cotés en bourse (actions, titres de créance et instruments dérivés) de sociétés agissant comme acheteur dans des fusions ou des opérations sur titres. Les titres visés par ces positions acheteur ou vendeur de ARB sont en majorité cotés à une bourse ou échangés sur un marché au Canada, aux États-Unis, en Australie ou en Europe.

En cas d'opération de fusion dont le règlement s'effectue seulement en trésorerie, ARB peut prendre des positions acheteur sur des actions, des titres de créance ou des instruments dérivés de la société acquise, sans les combiner avec des positions vendeur. En cas d'opération de fusion dont le règlement comprend des actions de l'acquéreur, ARB peut prendre des positions acheteur sur des actions, des titres de créance ou des instruments dérivés de la société acquise, en même temps que des positions vendeur sur des actions ou des instruments dérivés de l'acquéreur, s'il y a lieu. ARB peut aussi prendre des positions acheteur ou vendeur, s'il y a lieu, sur des titres d'une société qui fait l'objet d'une opération comme, entre autres, une fusion, une acquisition, une liquidation, un échange d'actions, une offre publique d'achat, un rachat au gré de l'émetteur, un rachat au gré du porteur, une scission, une fusion par création d'une société nouvelle, une conversion de titres de créance en actions, une arrivée à échéance ou une conversion.

ARB utilise la trésorerie générée par ses positions vendeur pour acheter des positions acheteur supplémentaires. Par conséquent, le portefeuille peut être composé à au plus 200 % de positions acheteur et à au plus 100 % de positions vendeur, ce qui représente entre 0 % et 100 % de positions acheteur nettes. Les positions vendeur créent un effet de levier en permettant d'augmenter l'exposition aux positions acheteur, mais elles offrent aussi une couverture contre le risque de marché accru lié aux positions acheteur à effet de levier. La valeur de marché totale des titres vendus à découvert par ARB est plafonnée à 100 % de sa valeur liquidative.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement pouvant avoir une incidence notable sur le niveau de risque du Fonds n'a eu lieu au cours de la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Résultats

Le Fonds a été lancé le 6 avril 2020, et sa valeur liquidative s'élevait à 27,0 M\$ au 31 décembre 2023.

Effet de levier

L'exposition totale au marché des instruments détenus directement ou indirectement par ARB, calculée quotidiennement selon la valeur de marché, peut être supérieure à la valeur liquidative d'ARB, et à la trésorerie et aux titres détenus à titre de marge afin de permettre au Fonds d'effectuer des transactions sur dérivés. L'exposition du Fonds à l'effet de levier, obtenue directement ou indirectement, est calculée selon un ratio correspondant à la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et/ou des dérivés d'ARB, divisée par l'actif net d'ARB. Dans des conditions de marché normales, cette exposition est gérée activement et ne dépasse pas un ratio de 2 : 1.

Le tableau suivant indique l'effet de levier minimum et maximum du Fonds pour la période close le 31 décembre 2023, ainsi que l'effet de levier à la clôture de la période et le pourcentage approximatif de l'actif net représenté par l'effet de levier.

Période	Effet de levier minimum	Effet de levier maximum	Effet de levier à la clôture de la période	Pourcentage approximatif de l'actif net
31 décembre 2023	1,08	1,65	1,51	151%

Événements récents

Des événements imprévisibles tels que les interventions militaires, le terrorisme, les catastrophes naturelles et les pandémies peuvent avoir un impact négatif sur l'activité commerciale mondiale et contribuer à la volatilité potentielle du marché et aux problèmes de liquidité sur les différents marchés économiques. Ce type d'événement est susceptible de considérablement perturber les chaînes d'approvisionnement, l'activité économique, les marchés commerciaux mondiaux et les émetteurs dans lesquels le Fonds investit. Les événements ci-haut ont accru l'incertitude des estimations et peuvent inciter la direction à faire preuve d'un plus grand discernement pour déterminer la juste valeur de certains investissements dans le cadre de la préparation de ces états financiers.

Opérations avec des parties liées

Accelerate Financial Technologies Inc. (« Accelerate » ou le « gestionnaire ») est le fiduciaire, le gestionnaire et le conseiller en valeurs du Fonds. Le gestionnaire est responsable de l'administration quotidienne du Fonds. Il ne reçoit aucuns frais de gestion pour ses services, mais reçoit plutôt une prime de rendement. La prime de rendement est payée trimestriellement au gestionnaire.

Accelerate a décidé d'acquitter les coûts liés à l'établissement du Fonds et les autres charges courantes, de façon temporaire. Le Fonds doit payer des primes de rendement, des charges et commissions de courtage, de l'impôt, des retenues d'impôt, et les taxes de vente harmonisées (TVH), les taxes sur les produits et services (TPS) et les autres taxes de vente applicables.

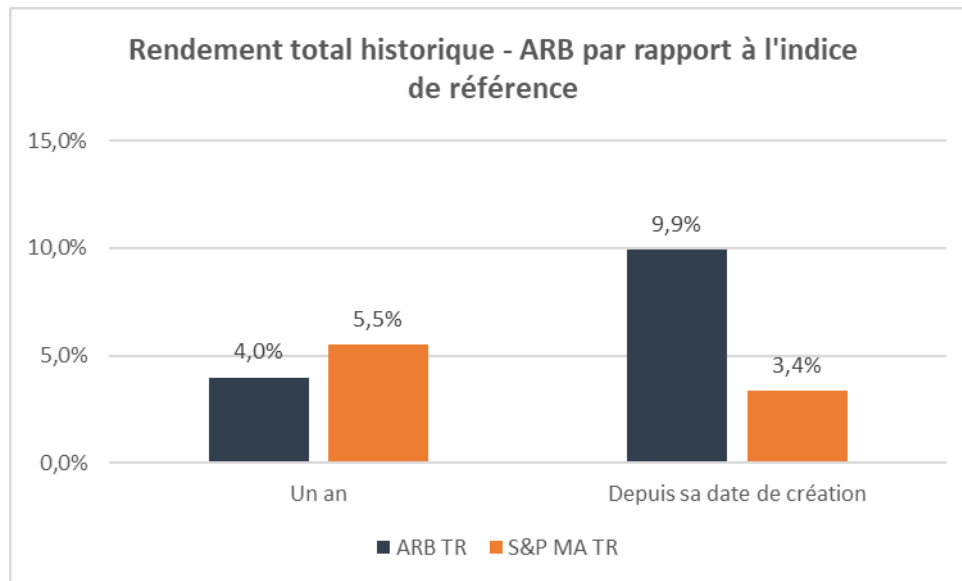
Frais de gestion

Le Fonds d'arbitrage Accelerate verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,95 %, calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne de ses parts. Ces frais de gestion sont calculés chaque jour et payés chaque mois, à terme

échu, et assujettis à la TPS et à la TVH applicables. Le gestionnaire peut, à tout moment et à sa discrétion, renoncer à la totalité ou à une partie de ces frais.

Rendement passé

Le graphique suivant présente la performance du Fonds par rapport à celle de l'indice de référence pour l'exercice de janvier 2023 à décembre 2023. Les parts du Fonds sont offertes depuis le 6 avril 2020.



Note:

Les rendements ne comprennent pas les distributions réinvesties.

Principales informations financières

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats pour la période indiquée.

Fonds de positions acheteur ou vendeur sur actions canadiennes Accelerate

(précédemment, Fonds alternatif d'indicateurs canadiens améliorés Accelerate)

Principales informations financières

Pour les exercices clos les	31-12-2023	31-12-2022 ¹
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part à l'ouverture de l'exercice²	22,27	25,20
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :		
Revenus de placement	1,09	0,54
Total des charges	(0,67)	(0,97)
Gains (pertes) réalisés pour l'exercice	(0,33)	1,14
Gains (pertes) latents pour l'exercice	1,68	(1,66)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables³	1,77	(0,95)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, par part :		
Revenus nets de placement (excluant les dividendes)	0,52	-
Dividendes	-	-
Gains en capital	-	1,46
Remboursement de capital	1,16	0,22
Total des distributions versées aux porteurs de parts rachetables	1,68	1,68
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice²	22,60	22,27

Ratios et données supplémentaires

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice (en milliers de dollars)	3 390	2 783
Nombre de parts rachetables en circulation (en milliers)	150	125
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (\$)	22,60	22,27
Ratio des frais de gestion ⁴ (%)	1,24	2,47
Ratio des frais de gestion avant absorption des charges	4,31	5,29
Taux de rotation du portefeuille ⁵ (%)	283,43	237,46
Ratio des frais d'opérations ⁶ (%)	1,73	1,57

1. Les données de cette colonne portent sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2. Les principales informations financières proviennent des états financiers préparés conformément aux normes comptables IFRS. Les normes comptables IFRS autorisent le calcul de l'actif net sur la base du cours de la dernière transaction pour les actifs et passifs financiers, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour.

3. L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

4. Le ratio des frais de gestion (RFG), exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (commissions de courtage et autres coûts de transactions du portefeuille exclus) pour l'exercice déterminé et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour

5. Le taux de rotation du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

6. Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille et l'actif net moyen quotidien pour l'exercice.

Fonds d'arbitrage Accelerate

Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2023

Répartition sectorielle

	% de la valeur liquidative
Finance	96,2
Soins de santé	9,1
Technologies de l'information	9,1
Biens de consommation de base	3,6
Produits industriels	3,2
Matériaux	1,3
Biens de consommation cyclique	1,3
Énergie	(0,4)
Autres actifs, moins les passifs	(23,4)
	<u>100,0</u>

Répartition géographique

	% de la valeur liquidative
États-Unis	81,2
Îles Caïmans	34,7
Îles Vierges britanniques	2,2
Bermudes	2,9
Canada	2,4
Autres actifs, moins les passifs	(23,4)
	<u>100,0</u>

25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
01 Jaw s Mustang Acquisition Corp.	4,7
02 Gores Holdings IX Inc.	4,4
03 Pembina Pipeline Corp.	4,1
04 Splunk Inc.	4,1
05 Williams Row land Acquisition Corp.	4,0
06 Hess Corp.	4,0
07 Sovos Brands Inc.	3,6
08 Atlantic Coastal Acquisition Corp. II	3,5
09 Onyx Acquisition Co. I	3,4
10 Fortune Rise Acquisition Corp.	3,3
11 Osiris Acquisition Corp.	3,2
12 Northern Star Investment Corp. IV	3,2
13 FutureTech II Acquisition Corp.	3,1
14 Globalink Investment Inc.	3,1
15 Learn CW Investment Corp.	3,1
16 Crow n PropTech Acquisitions	3,1
17 Karuna Therapeutics Inc.	3,0
18 Alteryx Inc.	3,0
19 Textainer Group Holdings Ltd.	2,9
20 DP Cap Acquisition Corp. I	2,8
21 Pioneer Natural Resources Co.	2,7
22 Portage Fintech Acquisition Corp.	2,6
23 Osino Resources Corp.	2,5
24 Roth CH Acquisition V Co.	2,4
25 Southport Acquisition Corp.	2,3
	<u>82,1</u>

Total de la valeur liquidative : 27 023 244 \$

Énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et les événements qui pourraient se produire. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues ainsi que les catastrophes. Cette liste de facteurs n'est pas exhaustive. Les investisseurs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs avant de prendre toute décision de placement et ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Accelerate Financial Technologies Inc.
Suite 310, 140 10 Avenue SE,
Calgary (Alberta) T2G 0R1
1 855 892-0740
info@accelerateshares.com